



# JOURNAL DU LOT

## POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

ON S'ABONNE :  
**A Cahors**, bureau du Journal,  
 chez A. LAYTOU, imprimeur,  
 ou en lui adressant franco un mandat  
 sur la poste.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 LOT, AVEYRON, CANTAL,  
 CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE,  
 TARN-ET-GARONNE :  
 Un an..... 46 fr.  
 Six mois..... 9 fr.  
 Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :  
 Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.  
 L'abonnement part du 1<sup>er</sup> ou du 16

**PRIX DES INSERTIONS**  
**ANNONCES,**  
 25 centimes la ligne  
**RÉCLAMES,**  
 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus  
 à Cahors, au bureau du Journal,  
 rue de la Mairie, 6, et se paient  
 d'avance.

— Les Lettres ou paquets non  
 affranchis sont rigoureusement re-  
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de  
 la Mairie, 6.

### CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
8	Vend.	s. Cyriaque.	Lacapelle-Marival, Payrac.	☉ N. L. le 6, à 1 h. 3' du soir.
9	Jeudi	s. Romain.		☽ P. Q. le 13 à 7 h. 23' du matin.
10	Sam.	s. Laurent.	Cajarc.	☉ P. L. le 20, à midi. ☽ D. Q. le 28, à 1 h. 32' du soir.

### AVIS IMPORTANT

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames. — Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Paris, à l'Agence centrale de publicité des Journaux des départements, rue du Bac, 93. — Norbert-Estibal, place de la Bourse, 12. — Lafitte-Havas, 8, place de la Bourse.

L'abonnement se paie d'avance.

### SERVICE DES POSTES.

DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi.	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulouse, Castelnau-Montrastier.	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Lalbenque, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry.	7 h. du m.
		6 h. 30 m. du s.

### Cahors, 3 août 1861.

Un regrettable incident, dont nous empruntons le récit au journal *le Pays*, vient de se passer à Rome; il est de nature à rendre encore plus difficile la position déjà si délicate du général de Goyon auprès du Saint-Père. De nouveaux ordres ont été envoyés par l'Empereur au commandant des troupes françaises en Italie; ils prescrivent le maintien intégral et absolu par nos troupes des États pontificaux. La question romaine ne peut tarder cependant à recevoir une solution définitive. Le parti mazzinien s'agite dans Rome, où il a de nombreux affidés; si on ne le surveillait pas, et si on ne paralyrait pas ses tentatives, il aurait depuis longtemps précipité la crise. Mais elle ne peut se prolonger sans péril.

Les affaires de Naples prennent décidément une meilleure tournure. Une dépêche du général Cialdini, à la date du 1<sup>er</sup> août, et que nous publions plus bas, annonce à Turin, qu'après avoir successivement défait les bandes insurgées, il était sur le point d'être maître de la situation. Si l'attente du général piémontais n'est pas trompée, il aura rapidement dompté l'insurrection. Les gardes nationales ont contribué par leur concours à assurer le succès. De grandes difficultés restent encore à surmonter. Le danger disparu au dehors, il faut songer à organiser au dedans. Le général Cialdini sera-t-il à la hauteur de cette rude tâche? Il a débuté, en arrivant à Naples, par une mesure, un peu brusque, il est vrai, mais à laquelle ne manque pourtant pas une certaine originalité. Les gouverneurs des provinces napolitaines étaient d'ordinaire assaillis par une foule de solliciteurs acharnés. Prévenu de ces précédents, le général a fait publier dans le journal officiel de la ville les noms des personnes venues auprès de lui pour postuler emplois et faveurs. Le chiffre des solliciteurs, un peu élevé le premier jour, a sensiblement diminué le lendemain, et depuis a été décroissant. Que de placets et de

pétitions ne s'élaboreraient pas en France, si on y adoptait le système Cialdini!

La diète de Pesth continue en silence sa réponse au rescrit impérial. L'heure est solennelle pour la Hongrie; l'Empereur veut que les Hongrois, tout en conservant leur indépendance, reconnaissent l'unité de la monarchie autrichienne dans la personne de son souverain. Les Hongrois voient dans cette demande comme une abdication de leur liberté. L'existence de la dynastie des Hapsbourg est pourtant attachée à ce pacte fondamental qu'elle voudrait voir accepté par tous les peuples soumis à son empire. Il y a deux principes en présence; ils sont aussi sacrés l'un que l'autre. Qu'une sage conciliation intervienne et les sauvegarde mutuellement.

L'activité du sultan Abdul-Azzis ne se ralentit pas; il visite tout et introduit le plus de réformes possibles. Les journées entières, quand il ne sort pas de son palais, s'écoulent dans le travail et l'étude. Ses sujets commencent maintenant à comprendre la valeur réelle de leur nouveau souverain; ils le suspectaient de manque de suite dans ses idées; ses actes, qui en sont le résultat pour ainsi dire matériel, prouvent au contraire une sage et rigoureuse logique.

La question danoise entre dans une voie pacifique. Les dernières correspondances reçues de Copenhague assurent que le roi est résolu à accorder des concessions avantageuses aux Holsteinois. La Prusse, choisie pour arbitre, jugerait de leur valeur, et en saisirait ensuite la diète de Francfort.

Les bruits de réunion du Portugal à l'Espagne prennent de la consistance. Mais ils ont été déjà si souvent mis en circulation, qu'on ne peut les prendre au sérieux.

La République haïtienne serait, dit un journal de Madrid, décidée à reconnaître l'annexion de Saint-Domingue à l'Espagne. Elle s'efforcerait même en ce moment de nouer des rapports d'a-

mitié avec cette dernière puissance, pour faciliter et accroître ses rapports commerciaux avec les nouveaux sujets incorporés à la monarchie espagnole.

La session du parlement anglais touche à sa fin. C'est au 6 août qu'est irrévocablement fixé, cette année, ce dîner traditionnel aux poissons blancs (*white baits*), qui réunit tous les ministres de la reine dans un repas solennel. Mais le menu du festin ne se compose pas uniquement de poissons; ce serait bien maigre-chair pour des estomacs anglais. Nous troublons, il paraît, depuis quelque temps, le repos de la chère Albion. Nous sommes devenus pour elle des *Croque-mitaine*, des *Barbe-bleue*. On craint, ou on feint de craindre de l'autre côté du détroit; sur la rive opposée, chez nous, on ne craint jamais, Dieu merci, mais en revanche on rit beaucoup. Nous aimons, du reste, pour notre part, ces craintes chimériques ou réelles; elles sont une preuve de notre puissance et de notre influence au dehors. Mais les orateurs anglais ont beau soulever récriminations sur récriminations, et entasser Pélion sur Ossa, l'alliance entre les deux nations n'en reste pas moins intime, chacune d'elles étant pénétrée qu'à son maintien sont attachées la paix et la civilisation du monde entier.

JULES C. DU VERGER.

### Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Cracovie, 1<sup>er</sup> août.

Le *Czas* d'aujourd'hui annonce que la lieutenante du royaume de Pologne sera dissoute. Le général Lambert, en sa qualité de gouverneur général, se chargerait du département de l'intérieur; le général Liprandi serait investi du commandement supérieur de l'armée du royaume, et le comte Wielopolski de la présidence du conseil d'Etat.

On a défendu de célébrer désormais à Varsovie

des fêtes funéraires en l'honneur du prince Adam Czartoriski.

Vienne, 1<sup>er</sup> août.

La *Gazette du Danube* de ce jour dément le bruit d'un nouvel emprunt.

La *Presse de Vienne* est poursuivie pour délit de lèse-majesté, à cause d'un article de fond publié par cette feuille, le 7 juillet.

Turin, 31 juillet.

Naples. — Les officiers pontificaux arrêtés sont MM. de Quatrebarbes et le colonel Devillani; l'abbé Quais a été également arrêté.

La souscription à l'emprunt promet de bons résultats.

Turin, 1<sup>er</sup> août.

Une dépêche du général Cialdini au gouvernement de Turin est ainsi conçue :

Dans les trois derniers jours, la réaction a tenté un mouvement combiné et simultané dans plusieurs provinces. On a battu partout les insurgés dans la terre de Bari, dans celle d'Otrante, dans la Basilicate et dans le Gargano (Capitanate). Les morts sont nombreux, nos pertes sont insignifiantes; le moral de la garde nationale est relevé.

Ce sont des gardes nationaux qui ont soutenu les plus rudes engagements. On a repoussé une tentative d'invasion à Sora, frontière romaine. Nous avons arrêté MM. de Quatrebarbes ainsi que deux autres personnes qui étaient à Naples depuis quelques jours. J'ai jugé convenable de les faire partir.

Les soldats débarqués se présentent par centaines. Deux jours de bonne chance et la situation est à nous.

Londres, 1<sup>er</sup> août.

La Banque d'Angleterre a réduit le taux de son escompte de 6 à 5 pour cent.

Le *Times* dit que la nomination de lord Elgin, comme gouverneur général de l'Inde, est certaine.

Belgrade, 31 juillet

S. A. le prince vient de convoquer une assemblée nationale (Skoupskina) pour le 18 août, à Kraaquevaz.

Madrid, 31 juillet.

L'anarchie et le désordre règnent au Maroc. Les kabyles de Vadras ont assassiné six riches voyageurs israélites maures.

Ces crimes sont restés impunis.  
 Bourse de Madrid du 31 : 3 % intérieur, 48.75; différé, 42.55.

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 3 août 1861.

## CAPELUCHE

OU LE BOURREAU DE PARIS SOUS CHARLES VI.

ROMAN HISTORIQUE.

LE BOURREAU DE PARIS.

III (Suite.)

— Arrêtez... arrêtez... mes amis... — dit Sa-voisy d'une voix étranglée. — Je tiens ce page pour un vaillant et loyal adversaire...

Et il s'évanouit.

Les écoliers s'empressèrent autour de lui. Le page s'approcha alors de Suzanne, qui était restée silencieusement adossée à la porte (l'une maison... immobile de surprise et de crainte).

— Maintenant, gente demoiselle, — lui dit-il du ton le plus courtois, — de crainte de ma vaine rencontre, voulez-vous accepter mon bras pour vous reconduire à votre logis?

Elle ne répondit rien, et, acceptant machinalement le bras que lui offrait son libérateur inconnu, prit le chemin de la rue St.-Jacques.

Au moment de se séparer à la porte de la jeune fille :

— Votre nom? — demanda cette dernière d'une voix légèrement émue.

— Léonard, page de Monseigneur Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne.

— Et moi, Suzanne, enlumineuse de gravures.

Puis le page salua galamment la jeune fille.

Ce fut ainsi qu'ils se connurent tous deux... et, au moment où commence cette histoire, Suzanne n'avait plus rien à refuser à l'heureux page du duc de Bourgogne.

IV.

INTRIGUES DE CAPELUCHE.

Deux mois s'étaient déjà écoulés depuis la rentrée de Jean-sans-Peur à Paris, et Léonard n'avait cessé, on le devine, de faire de fréquentes visites à la rue St.-Jacques.

Mais depuis quelques jours il s'apercevait que, par moments, Suzanne devenait rêveuse et distraite. Surpris de ces symptômes, il lui en fit un jour la remarque.

— Messire page, avez-vous donc perdu la raison? — lui répondit en riant la jeune fille.

— C'est que... c'est que, Suzanne... — répliqua le page en hochant la tête.

— C'est que... c'est que... — répéta Suzanne, hochant aussi la tête, — vous êtes un vilain jaloux... si donc... il n'y a rien de si laid!!!

— Vois-tu, ma petite Suzanne, je t'aime à la folie,

et pour un rien... pour un rien... je serais tout de bon jaloux, oh! mais jaloux!

— Avez-vous en! — dit la jeune fille avec un regard malicieux.

Et attirant à elle le front de son amant, elle l'effleura de ses lèvres vermeilles.

— Ecoute, Suzanne, — reprit Léonard avec un air grave et sérieux, — dans quelques mois tu seras ma femme... Monseigneur de Bourgogne m'a promis de nous unir tous deux pour les fêtes de Pâques prochaines... Je n'ai, tu le sais, ni richesses, ni titres à t'offrir... pas même un nom... — ajouta-t-il tristement... — Mon épée, mon bonheur de page et un cœur plein d'amour... voilà mes cadeaux de fiançailles...

— Et que puis-je désirer de plus? — interrompit la jeune fille avec impatience. — Qu'ai-je besoin de richesses?... ton amour... voilà le trésor que je rêve... Des titres!!! ton nom si obscur aujourd'hui, Dieu aidant, ne le feras-tu peut-être pas un jour brillant et glorieux? Tu m'aimes, Léonard... ton amour me rendra plus heureuse et plus fière que les fleurons dorés d'une couronne de marquise ou de duchesse.

Merci, ma Suzanne, de ces bonnes et douces paroles, — s'écria le page, en pressant avec ivresse les mains de la jeune fille, — ô! merci... toi ma seule joie, ma seule espérance... Après Dieu et mon mal-

tre, il n'y a de place dans mon cœur que pour toi! Jusqu'ici personne ne m'a jamais aimé... Je n'ai jamais connu les caresses d'une mère, les baisers d'une sœur, l'affection d'un père... Des jours de mon enfance, il ne me reste que d'amers souvenirs. Pauvre plante privée d'appui, j'ai grandi au hasard, comme ces arbrisseaux chétifs perdus au fond des forêts, dont nul rameau protecteur ne soutient les tiges frêles et naissantes... Un jour je t'ai rencontrée, Suzanne... et de ce jour, un éclair a fait resplendir ma vie... le soleil s'est épanoui sur mon ciel... S je te perdais... l'ombre et la nuit s'épanchieraient comme un voile de deuil sur mon âme... Il ne me resterait plus qu'à mourir.

Et à ces derniers mots, deux larmes mal contenues jaillirent des paupières de Léonard et roulèrent le long de ses joues.

— Comment ne pas t'aimer! — s'écria la jeune fille émue. — Orphelins l'un et l'autre, sans noms, sans familles, sans amis, qui donc nous aimerait, si nous ne nous aimions tous deux!!!

En ce moment, des fanfares retentissantes éclatèrent dans la rue.

Suzanne courut à la fenêtre et l'ouvrit.

— La reine! madame la reine!!! O mon Dieu que c'est beau!!! Viens donc, Léonard! viens donc regarder... — dit la jeune fille avec volubilité.

L'Empereur est parti de Vichy, mercredi matin à onze heures, et est arrivé à sept heures à Fontainebleau. Avant de quitter sa résidence, Sa Majesté a reçu le préfet, le maire et le conseil municipal, et lorsque l'Empereur a traversé le parc, toute la population, au milieu de laquelle il vient de passer un mois, s'était sympathiquement groupée sur son passage pour lui faire ses adieux.

Sa Majesté est montée en chemin de fer à Saint-Germain-des-Fossés et a inauguré le nouvel embranchement de Nevers à Montargis. Bien que le retour de l'Empereur ne fût pas officiel, Sa Majesté avait admis les autorités religieuses, civiles et militaires à venir le saluer à son passage.

A Moulins comme à Nevers, le clergé s'était rendu en grand nombre pour faire hommage à Sa Majesté.

A partir du nouvel embranchement, l'Empereur s'est arrêté successivement à Cosne, à Gien et à Montargis, et a reçu des autorités, des gardes nationales et des populations l'accueil le plus enthousiaste.

Bien que l'Empereur ne dût pas s'arrêter aux stations intermédiaires, tous les habitants des campagnes, spontanément accourus, bordaient littéralement la voie sur le reste du parcours, avides d'apercevoir Sa Majesté, et voulaient ainsi témoigner de leur reconnaissance pour cette voie nouvelle qui vient enrichir encore leurs départements.

« La question romaine vient peut-être de faire un grand pas, » dit ce matin un journal, après avoir rapporté l'épisode dont Mgr. de Mérode a été le triste héros. Bien qu'exprimée sous une forme un peu absolue, cette appréciation n'est pas dénuée de justesse, et paraît assez conforme au sentiment public. Il est certain que la force des choses amènera prochainement une nouvelle phase dans les relations respectives de la France et du gouvernement pontifical ; et cette phase, qu'on nous permette de l'espérer sincèrement, ne peut que rendre plus facile l'accomplissement des intentions invariables du gouvernement impérial.

Ce que nous disions hier de ces dispositions bienveillantes et de la nouvelle assurance qui en était récemment parvenue à Rome, se trouve reproduit aujourd'hui à Londres dans les dépêches de l'agence Reuter, sous une forme tout à fait explicite, trop explicite même pour que nous puissions en garantir tous les détails. En substance, la dépêche dont il s'agit annonce que l'Empereur a chargé, de Vichy, le marquis de Cadore, d'assurer au Pape qu'il défendra Rome et la Papauté, toujours, à tout prix et dans tous les cas, même à l'occasion d'un conclave, si le Saint-Siège devenait vacant.

Nous le répétons, ce ne sont pas les actes de Mgr. de Mérode qui pourront changer les résolutions de l'Empereur ni la politique française ; mais ils pourront peut-être, en amenant la fin d'une situation trop tendue, favoriser, au contraire, la réalisation des desseins qui rendraient à la Papauté sa pleine et entière indépendance, en même temps que sa légitime influence sur l'Italie et dans le monde entier.

**Chronique locale.**

Par décret Impérial du 23 juillet dernier,

Léonard s'approcha de la fenêtre et jeta un regard rêveur au dehors. C'était en effet la reine Isabeau de Bavière qui allait visiter une abbaye célèbre à l'extrémité du faubourg St.-Jacques.

Un cortège nombreux l'accompagnait. — O les belles robes ! les beaux diamants ! les beaux cavaliers !!! — murmura la jeune fille en soupirant. — Suzanne, tu envies ces nobles dames et leurs riches toilettes !!! — dit avec tristesse le jeune homme. Mais tout entière à son ardente contemplation, Suzanne ne répondit point à son amant.

Enfin les fanfares s'éteignirent... le populaire bruyant disparut à la suite du cortège, et le calme et le silence remplacèrent le fracas et le tumulte qui, pendant un instant, avait troublé le repos de la rue solitaire.

Suzanne songeuse resta penchée sur la fenêtre, les yeux obstinément fixés dans la direction du cortège et aspirant avec avidité les dernières rumeurs et les derniers murmures que l'écho lui apportait.

— Suzanne, Suzanne, un jour viendra, où ton amour passera comme ce bruit et cet éclat éphémère ! — pensait avec découragement Léonard, qui s'était jeté sur une chaise au fond de la chambre.

Le lendemain de cette journée, en s'éveillant, Su-

ont été institués membres du Tribunal de commerce de Cahors :

Juges. — MM. Réthié, réélu, en remplacement de M. Chambert, — Bousquet, en remplacement de M. Reilhé. Suppléant. — M. Rouquette, en remplacement de M. Bousquet.

**RECRUTEMENT. — Classe de 1860.**

Le N° 830 du Recueil des actes administratifs adressé à Messieurs les Maires du département, porte :

Une décision impériale, du 28 mai 1861, a appelé à l'activité, selon l'usage, une première portion formant la moitié du contingent de la classe de 1860.

La mise en route aura lieu du 16 au 20 août prochain.

Ceux qui désireraient se faire substituer ou se faire remplacer par des parents jusqu'au sixième degré, sont prévenus que le conseil de révision se réunira extraordinairement, le 10 août prochain, pour procéder à l'examen des substituants et des remplaçants qui se seront présentés la veille, avant quatre heures du soir, à la préfecture. (Div. des affaires militaires.)

Nous lisons dans le même Bulletin :

Le nommé Laclavier (Joseph), âgé d'environ onze ans, domicilié à St.-Perdoux, taille 1 mètre 10 centimètres, cheveux et sourcils blonds, yeux gris, nez moyen, bouche moyenne, monton rond, teint coloré, a disparu, de chez sa mère, le 26 juin dernier, et toutes les recherches pour savoir ce qu'il est devenu ont été infructueuses.

Au moment de sa disparition, il portait un pantalon de coutil bleu rayé de blanc, une veste de gros drap bleu, un bonnet de coton gris et des sabots.

Cet enfant est idiot et ignore le nom de sa commune. Il se dit du village de Lathénouzie et être fils de Catherine Ferran, au lieu de Bordès.

En cas de renseignements, s'empressez de les transmettre à M. le Maire de St.-Perdoux.

Les examens préliminaires pour l'admission, en 1861, à l'école des mines de St.-Etienne (Loire), seront ouverts, pour le département du Lot, du 20 au 30 août courant, devant M. Jausions, ingénieur des mines, à Rodez (Aveyron).

Le programme, pour le mode et les conditions d'admission, est déposé à la préfecture, section des travaux publics, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Les examens pour les candidats à l'école Normale primaire de Montauban ont eu lieu dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville. 17 candidats s'étaient fait inscrire ; 14 seulement se sont présentés. — M. le Préfet, en conseil départemental, fera connaître les 4 candidats admis à une bourse entière.

**AVIS AU PUBLIC**

MINISTÈRE DE LA GUERRE  
SERVICE DES FOURRAGES

Le public est prévenu qu'il sera procédé le jeudi 5 septembre prochain, heure de midi, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Cahors, à l'adjudication publique de la fourniture des fourrages à exécuter par voie d'entreprise, du 1<sup>er</sup> novembre 1861, au 31 octobre 1862, dans toute l'étendue du département du Lot, et en prenant pour base du marché un effectif de deux cents chevaux.

Le public pourra prendre connaissance dans les bureaux de la préfecture et dans les bureaux de la sous-intendance militaire, à Cahors, de l'instruction, du cahier des charges, de l'état des places et gîtes dont se compose l'arrondissement de fournitures, et de la for-

mule de marché contenant les indications relatives aux distributions à faire à la Gendarmerie.

Les personnes qui voudront concourir à l'adjudication devront déposer dans les bureaux du sous-intendant militaire, à Cahors, avant le 22 août prochain, terme de rigueur, une déclaration indiquant cette intention, ainsi que leur nom, leurs prénoms, leur domicile et leur qualité.

Le sous-intendant militaire donnera récépissé de chaque déclaration déposée.

A dater dudit jour, 22 août, aucune déclaration ne pourra plus être reçue, et la liste ouverte par le sous-intendant militaire pour constater la remise des déclarations sera définitivement close.

La commission d'adjudication délibérera, le 30 août, sur l'admission ou le rejet des soumissions préparatoires. Ses décisions seront définitives et irrévocables.

Cahors, le 30 juillet 1861.  
Le sous-intendant militaire,  
ROSSIGNOL.

**Souscription aux obligations du Trésor.**  
RECETTE GÉNÉRALE DU LOT.

**AVIS.**

MM. les souscripteurs sont priés de vouloir bien se présenter à la caisse de la recette des finances, où la souscription a été reçue, pour faire l'échange de leurs récépissés contre les titres provisoires qui leur auront été attribués.

M. Boisset, curé de Cabrerets, nous écrit à la date du 1<sup>er</sup> août :

« Un affreux événement vient de plonger dans le deuil la commune de Cabrerets. Neuf ouvriers, parmi lesquels deux jeunes filles, étaient occupés à creuser la tranchée parcourue par la route n° 41, dans le sol tufacé qui s'étend entre le bourg et le Céle, presque à la jonction du ruisseau de la Saigne avec cette rivière, lorsqu'une masse compacte de terre et de tuf, d'une douzaine de mètres cubes environ, s'est soudainement détachée et a entraîné six des travailleurs qu'elle a ensevelis sous son éboulement. Les secours ont été aussi prompts et aussi énergiques qu'ils pouvaient l'être ; tout le monde a fait son devoir ; mais malgré tous les efforts imaginables, quatre des victimes de l'accident ont été retirées complètement asphyxiées sous les déblais et dans un état horrible : deux ont survécu, elles sont hors de danger, trois ont échappé ou n'ont pas été atteintes.

» Pour se mieux défendre des ardeurs du soleil, tous les travailleurs s'étaient portés dans le fond de la tranchée et en attaquaient imprudemment la base, malgré les représentations du chef d'atelier, contredites malheureusement par l'un des ouvriers qui se donnait à lui-même de l'assurance et en inspirait aux autres, par son expérience acquise dans l'exploitation des carrières de tuf gisant en cet endroit.

» Le bourg de Cabrerets est dans la consternation. »

On nous écrit de Bagnac :  
Lundi dernier, toute la population du bourg de Bagnac a été mise en émoi par un accident qui pouvait avoir des suites déplorables.

moins fraîches que vous, met à vos pieds son amour, sa fortune et sa vie... »

Il n'y avait pas de signalement. Suzanne rêveuse regarda longtemps ce papier mystérieux... Sa curiosité de femme était vivement éveillée... Que pouvait être cet adorateur inconnu, ce soupirant si galant et si discret ?

Léonard vient demain : il faut que je lui dise tout !!! — dit-elle, en plaçant le bouquet dans un des vases de sa cheminée.

Ces roses sont si jolies qu'il serait vraiment dommage de les laisser se faner et se flétrir, — ajouta-t-elle en les arrangeant avec symétrie.

La nuit venue, et comme elle s'était un instant mise à sa fenêtre pour respirer la fraîcheur du soir, elle aperçut un homme de haute taille et enveloppé avec soin dans un ample manteau qui cachait une partie de son visage. Après avoir un instant regardé autour de lui et s'être assuré que la rue était déserte et solitaire, cet homme s'avança sous la fenêtre où se penchait Suzanne, et dit à voix basse :

— Pour un de tes regards, pour un de tes sourires, je me damnerais dans la vie éternelle ! car je t'aime, belle jeune fille... je t'aime à en devenir fou !!!

Et bien qu'il étouffât le timbre de sa voix, elle avait cependant encore une expression si passionnée, que Suzanne, sans savoir pourquoi, se sentit tout étreinte.

M. le percepteur, M. le curé et son vicaire venaient, en voiture de M. ...., lorsque le cheval s'est abattu ; les trois personnes qui se trouvaient dans la voiture en ont été violemment enlevées ; le talus seul, qui borde la rivière du Céle, les a empêché de tomber dans la rivière.

M. l'abbé Arnal et M. Gibert n'ont eu que quelques légères contusions ; M. le curé a été ramené tout meurtri à son presbytère.

Nos deux médecins MM. Rozières et Cormier, appelés sur le champ, se sont empressés de prodiguer leurs soins à notre digne et respectable curé ; son état n'offre aucun caractère alarmant, tout fait espérer que notre bon pasteur pourra, dans peu de jours, reprendre son ministère qu'il exerce avec tant de zèle et de dévouement.

On nous écrit de Gramat :

Dans la nuit du 29 au 30 juillet dernier, la grange du sieur Sambille, propriétaire, à Miers, a été dévorée par les flammes, avec tous les fourrages qu'elle contenait. Deux paires de bœufs ont pourtant été sauvés, grâce au courage du sieur Trieu, jeune homme de 24 ans, dont la conduite a été digne des plus grands éloges.

La perte est évaluée à 1,800 fr. ; les bâtiments incendiés n'étaient pas assurés.

Ce sinistre est attribué à la malveillance.

M. le juge de paix et M. le commissaire de police de Gramat se sont rendus sur les lieux et ont procédé à l'arrestation d'un individu sur lequel pèsent de graves soupçons.

Quelques personnes se plaignent dans la ville, de ce que les revendeuses du marché offrent quelquefois aux acheteurs des fruits presque verts. Avec les fortes chaleurs que nous subissons depuis quelques jours, l'usage de ces fruits n'ayant pas atteint leur maturité serait dangereux. La police de notre ville surveille activement en ce moment le marché et les marchandes et fait une juste et prompt exécution de tous les fruits dont la vente serait nuisible.

Les baigneurs pullulent dans le Lot. L'eau de notre rivière est, en ce moment, très-propice pour la natation, bien que sa couleur ne soit pas d'une limpidité parfaite. Hier, sa température s'élevait à 24 degrés.

Nous avons dernièrement visité la salle d'armes de M. Fouissac : elle est bien tenue. L'escrime est un art un peu trop négligé aujourd'hui ; il est nécessaire à un jeune homme, non pour devenir un bretteur, mais pour s'en servir dans une occasion donnée. Il faut donc savoir gré à M. Fouissac de ses efforts. Bon nombre des jeunes gens de la ville sont du reste ses élèves ; leur nombre s'accroît tous les jours.

Aujourd'hui, vers midi, un feu de cheminée s'est déclaré, rue Feydel, au 1<sup>er</sup> étage d'une maison habitée par le sieur Lardieu, aubergiste. Grâce au concours empressé des habitants du quartier, le feu a été promptement éteint et n'a causé que des dégâts insignifiants.

VILLE DE CAHORS.  
TAXE DU PAIN. — 25 juillet 1861.  
1<sup>re</sup> qualité 38 c., 2<sup>e</sup> qualité 35 c., 3<sup>e</sup> qualité 32 c.  
Pour la Chronique locale : LATOUR.

Elle referma précipitamment sa fenêtre ; mais au bout de quelques instants, sa petite main d'enfant souleva le rideau qui recouvrait les vitres, et elle vit alors l'homme au manteau s'éloigner, non sans tourner la tête du côté de la fenêtre refermée.

Le sommeil de Suzanne fut cette nuit-là inquiet, agité...

Le lendemain, le page vint la voir ; mais au lieu de tout lui avouer, comme elle se l'était promis, elle ne dit rien à son amant.

Un soir de la semaine suivante, et comme elle était occupée à travailler, on heurta à la porte.

— Qui est-là ? demanda-t-elle d'une voix tremblante.

— Ne craignez rien et ouvrez-moi, — répondit du dehors une voix de femme.

Suzanne rassurée alla ouvrir. Entra alors une vieille femme qui remit à la jeune fille une boîte... Elle souleva le couvercle machinalement. Ses yeux furent éblouis : au fond de la boîte rayonnait un splendide collier dont les pierreries étincelaient aux reflets de sa lampe.

— Dieu que c'est beau !!! s'écria-t-elle involontairement.

Et comme elle allait questionner la messagère, elle s'aperçut qu'elle avait disparu.

(La suite au prochain numéro.)  
JULES C. DU VERGER

Départements.

NOUVELLES AGRICOLES.

Charente. — Cognac, 31 juillet. — La récolte de la vigne est dans l'état le plus prospère : la coulure n'est plus à craindre ; les dégâts occasionnés par la gelée se réparent, en tant qu'ils sont réparables. Seuls les vins de la dernière récolte sont dans une position critique. Ce n'est plus dans la vigne qu'est le danger à cette heure, c'est au cellier.

A cette époque de l'année, c'est-à-dire au moment de la floraison, le travail qui se fait à la vigne se répète dans le dernier vin récolté. C'est cette double fermentation, d'autant plus redoutable que c'est elle qui fait tourner le vin, qu'il faut surveiller incessamment pour la diriger en la modérant. Si elle est faible, un trou de forêt suffira pour l'échappement des gaz ; si elle est violente, le débordement du fût est nécessaire ; peut-être même faut-il recourir au méchage. L'odorat, qui apprécie la senteur âcre des émanations ; l'ouïe, qui perçoit les bruits plus ou moins tumultueux qui s'échappent du liquide, sont les meilleurs conseillers de la pratique à laquelle il convient de recourir.

Cher. — Bourges, 25 juillet. — Nous sommes en pleine moisson, il est assuré maintenant que la gerbe est claire dans les champs ; d'ici à quinze jours nous saurons le rendement au battage. Il a paru aujourd'hui du blé nouveau sur place qui est de toute beauté, ce qui nous récompenserait du déficit en quantité.

Indre-et-Loire. — Bléré, 30 juillet. — Depuis plusieurs jours nous avons de beaux temps qui favorisent la rentrée des récoltes, en retard, cette année, par les pluies. Les froments seront de bonne qualité ; les orges et les avoines, les herbes naturelles moins abondantes que celles artificielles.

Ille-et-Vilaine. — Rennes, 30 juillet. — Le temps continue à être bien contrariant pour les foins comme pour les blés en terre. Nos foins sont à moitié perdus et nos blés, qui laissent déjà à désirer par leurs nombreuses clairières, produiront encore moins. Espérons cependant que nous aurons un meilleur temps pour les récoltes.

Calvados. — Caen, 1er août. — Le mauvais temps que nous avons eu pendant quinze jours a singulièrement contrarié la récolte des foins de diverses natures que produit le canton. Tous les foins coupés jusqu'à ce jour, tels que sainfoin, pagnole, petit foin, auront une qualité bien inférieure à celle que l'on espérait ; beaucoup de ces foins sont restés dans les champs sans être travaillés après avoir été coupés, et le regain ou seconde pousse s'est développé, sous l'influence d'une température chaude et humide, avec une telle rapidité qu'il couvre la récolte abâtue et gisant sur le sol. Quant aux foins qui sont restés debout, ayant passé maturité, ils ne font que durcir et n'auront pas la qualité qu'ils auraient acquise si la récolte s'en était faite en temps convenable et opportun. Il y a donc désappointement général sur ce produit.

Les seigles ne sont pas nombreux dans le canton, ceux qui existent sont beaux et hauts et commencent à entrer dans la période de leur maturité.

Seine-et-Marne. — Montereau, 29 juillet. — La généralité du blé laissera beaucoup à désirer sur la qualité. L'épis sera allongé, creux et étique ; nous aurons environ un tiers de bonne qualité. Nos blés seront moissonnés d'ici huit jours. Déjà quelques cultivateurs termineront leurs moissons sous deux jours. Plus nous avançons en saison, plus le mal est grand.

Meurthe. — Diarville, 29 juillet. — Les récoltes dans nos environs sont de toute beauté. Beaucoup espèrent un rendement en blé de 16 à 18 quintaux par hectare, en moyenne. Les avoines donnent les plus belles espérances.

Haute-Marne. — Langres, 26 juillet. — La semaine qui vient de s'écouler a été très-favorable à nos récoltes en terre, aussi nos blés et avoines ont bien profité.

Nous pensons commencer la coupe de nos blés jeudi prochain, et la semaine prochaine nous serons en grande moisson. Nos regains, ainsi que la deuxième coupe de nos prairies artificielles ne laissent rien à désirer.

Haut-Rhin. — Colmar, 29 juillet. — Nous sommes en pleine moisson, mais on se plaint du rendement ; par contre les grains sont lourds. Il nous faut un temps sans pluie pour ne pas nous contrarier, car il ne nous reste presque pas de blés vieux.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Rome, 31 juillet.

On croit que le duc de Grammont restera long-temps absent de Rome et que le gouvernement français suivra l'exemple de la cour de Rome, laquelle n'est représentée à Paris, pour le moment, que par un chargé d'affaires. Il est certain que le général de Goyon a reçu de Paris l'ordre d'empêcher que la frontière pontificale ne soit

violée par les volontaires ou par des troupes d'une armée régulière. Peut-être les garibaldiens feront-ils des tentatives, car on les voit s'agiter d'une manière extraordinaire. Ils ont organisé des comités, et par ce moyen ils tendent à paralyser l'autorité gouvernementale, de sorte, qu'à Rome, par exemple, l'intendant marquis Guallava a été contraint de dissoudre le comité et d'exiler ses principaux membres.

On ne parle plus que de Garibaldi. On assure même que Mazzini est en Toscane, et queson ami, le comte Pianconi, se trouve dans l'Ombrie pour l'agiter dans le sens démocratique. Il est favorisé en cela même par le parti réactionnaire.

Aux frontières, les gendarmes pontificaux ont arrêté plusieurs individus qui s'organisaient en bandes.

— Avant-hier François II, la Reine et toute la famille royale se sont rendus en visite chez le cardinal Antonelli, à l'occasion de la fête de Saint-Jacques dont Son Eminence porte le nom. (Havas)

— On lit dans le Pays :

« Une scène assez grave vient d'avoir lieu à Rome. Elle montre à quel point les sentiments de certains membres du gouvernement papal diffèrent de ceux du Saint-Père qui ne parle jamais de l'Empereur sans témoigner la reconnaissance qu'il lui doit. Dans une rixe récente entre un soldat français et un soldat romain, au propos d'une femme, le premier fut blessé. D'après les conventions, le soldat pontifical devait être remis à notre conseil de guerre, et le général de Goyon le réclama. Opposition de M. de Mérode. Le général s'adressa au cardinal Antonelli, qui reconnut le droit et donna un ordre en conséquence. Nouveau refus de M. de Mérode. La question fut portée devant le Pape, qui fit enjoindre à M. de Mérode de livrer le soldat. Résistance obstinée de M. de Mérode à ce commandement souverain. Il courut chez le général de Goyon, l'air irrité, le geste menaçant et dans la conversation proféra les paroles les plus injurieuses contre l'Empereur Napoléon. Alors le général lui imposa silence, et lui signifia que ne pouvant à cause de son costume de prêtre lui donner deux soufflets il les lui appliquait moralement ; puis ajouta que si M. de Mérode voulait déposer sa soutane, il quitterait son uniforme et se rendraient tous deux sur le terrain. M. de Mérode se retrancha dans son caractère ecclésiastique. Le général répondit que dans tous les cas il maintiendrait la fustigation infligée par ses paroles, et envoya chercher au fort St-Ange par le commandant de notre gendarmerie le soldat romain qui lui fut enfin livré. (Havas)

Le 4 août aura lieu le sacre de Mgr. de Latour d'Auvergne, archevêque de Colosse et coadjuteur de l'archevêque de Bourges.

Le correspondant de Turin du Pungolo raconte en ces termes la réception du père Jacques à Rome :

« Arrivé à Rome, le père Jacques fut conduit en présence du pontife qui l'accueillit, ainsi que je vous l'ai déjà dit, avec la plus grande sévérité et lui demanda un compte exact de sa conduite lors de la mort de M. de Cavour. Frère Jacques répondit avec cette franchise et cette sincérité que tout le monde lui connaît, et termina en répétant que ce qu'il avait fait, il l'avait fait honnêtement et chrétiennement. Le Pape ne fut pas de cet avis et, après avoir blâmé les actes de ce prêtre, lui déclara qu'il avait erré, et lui demanda de confesser formellement et publiquement cette erreur. Le père Jacques a répondu respectueusement, mais avec une noble fermeté :

« Saint-Père, j'ai la conscience d'avoir fait mon devoir » et de n'avoir pas commis d'erreur, je ne peux donc pas faire la déclaration que Votre Sainteté veut m'imposer, et j'ajouterais que je suis tellement convaincu que le comte Cavour a rempli ses devoirs de chrétien, que je souhaite que tous mes paroissiens imitent son exemple. »

À ces paroles, Pie IX congédia le révérend père, en le consignait au général de son ordre. (Havas)

Naples, 30 juillet.

La bande Chiavone se maintient toujours dans les montagnes des environs de Sora. Une rencontre a eu lieu avec la troupe près de la Villa-di-Callegrano. 15 insurgés ont été faits prisonniers, 2 clairons de la garde nationale d'Avézano et de Migliano ont été tués.

Le général Stocco, officier volontaire de Garibaldi, avec l'assentiment du lieutenant-général, s'est rendu à Cosenza où il a réuni 500 gardes nationaux volontaires pour poursuivre les réactionnaires réunis à Feligry. — Le cri de province c'est qu'il faut en finir. On ne veut plus faire des prisonniers, écrit-on de tous côtés.

On vient de découvrir le principal comité bourbonnien. Il était établi à Posilippo. Le président était Mgr. Bonaventura Cenatempo, dispensateur apostolique. Il a été arrêté de suite avec cinq complices.

On assure que le frère du général Bosco a été arrêté hier, dans les environs de Naples. Trois paquebots chargés de troupes sont arrivés hier soir, gendarmes, bersagliers et grenadiers. (Courrier de Marseille) Louis Barile.

ANGLETERRE.

L'Angleterre continue à s'émouvoir du colossal développement que nous donnons à notre marine ; s'il fallait en croire MM. de la Chambre des communes, nos ports ne suffiraient pas à contenir les innombrables vaisseaux que l'on achève dans nos chantiers. Plusieurs fois déjà nous avons essayé de calmer ces inquiétudes, nous avons démenti des assertions que nous ne pouvions passer sous silence, parce qu'elles étaient émises dans un but qui nous était évidemment hostile.

Nous ayons fourni à nos contradicteurs d'outre-Manche des chiffres et des documents prouvant de la manière la plus claire que notre marine a subi peu de changements depuis l'avènement de l'Empereur.

Nous avons expliqué au gouvernement de la Reine que les navires en construction étaient destinés à remplacer ceux qu'un long service avait mis hors d'usage ; nous avons défié le ministère anglais d'apporter une seule preuve à l'appui de ses affirmations contraires.

Nous eussions pu nous épargner cette peine. Les hommes d'état de la Grande-Bretagne savent aussi bien que

nous à quoi s'en tenir sur la marine impériale ; et si aujourd'hui nous nous contentons de nier purement et simplement, c'est que nous comprenons que les chiffres les plus probans, les déclarations les plus loyales doivent échouer devant un évident parti-pris de fermer les yeux et de se boucher les oreilles.

Le gouvernement anglais refuse de voir et feint de ne pas entendre ; il a, sans doute, d'excellentes raisons pour cela, et le subside de 250,000 livres, voté il y a trois jours par la Chambre des communes, pourrait nous éclairer sur ce point, si depuis longtemps notre conviction n'était faite.

ROBERT MITCHELL (Constitutionnel)

ESPAGNE.

Jusqu'à ce moment, aucun insurgé fugitif de Loja ne s'est réfugié à Gibraltar. Loin de fournir le moindre appui aux rebelles, comme l'avait supposé le correspondant d'un journal de Cadix, les autorités anglaises prêteront tout leur concours au gouvernement pour s'en emparer.

Les deux peines de mort prononcées par le conseil de guerre de Loja, n'ont pas encore été approuvées par le capitaine général de Grenade. (Constitutionnel)

TURQUIE.

La situation dans l'Herzégovine ne paraît pas aussi satisfaisante pour la Turquie que pourrait le désirer le gouvernement de la Sublime-Porte. Il est certain que soit à cause de la maladie du prince Nicolas, soit pour tout autre motif, l'entrevue qu'Omér Pacha devait avoir avec le prince à Mostar n'a pas eu lieu. — Les Monténégrins semblent être plus disposés que jamais à résister aux attaques dont les menace le général en chef de l'armée turque. Ils sont même persuadés que s'ils peuvent prolonger encore quelque temps leur résistance, l'insurrection s'étendra bien au-delà de leurs frontières. (Havas)

Pour extrait : JULES C. DU VERGER.

Causerie de la Semaine.

Regardez à votre droite ; à l'angle de cette muraille, dont la saillie prolongée le protège des intempéries de l'air : un pauvre diable étève, à la hauteur d'un réchaud, quelques débris mutilés d'une substance dure, blanchâtre et opaque, c'est le raccordeur de porcelaines. Sa voix nasillarde vous crie, chaque matin, de lui confier votre porcelaine ébréchée, vos assiettes fêlées, vos soupières lézardées. En un tour de main, il répare les désastres et cicatrise les blessures.

La porcelaine est donc précieuse ? A plus d'un titre. Et le retour de nos valeureuses troupes qui reviennent maintenant de la Chine me fait aujourd'hui un véritable devoir de vous parler de la porcelaine. C'est un sujet peu poétique, mais néanmoins plein d'intérêt. Veuillez donc me laisser la parole. Quel est le premier mortel qui nous en dota ? Grave question. Les savants, égarés dans leurs recherches, à cet égard, ont failli y perdre toute leur science. Ce qui prouve, que fort souvent, très-souvent même, les savants ne sont pas ce qu'un vain peuple pense. Moi (qui ne suis pas pour plusieurs raisons un savant), je puis néanmoins vous assurer — d'après d'autres, bien entendu, car la plupart du temps, on emprunte sa science au voisin — moi, dis-je, je puis vous affirmer que la porcelaine était en usage, en Asie, cinq siècles avant la venue de Jésus-Christ. Elle était encore à se faire connaître aux deux autres parties du monde alors existant. Que de fois me suis-je demandé comment les Romains, en faisant la conquête de l'Asie, n'avaient pas fait celle de la porcelaine. La seconde eût été plus durable, malgré sa fragilité ; car il est plus facile de raccorder une assiette qu'une province. Mais laissons de côté les descendants de Romulus et parlons des Chinois. C'est une question fort intéressante aujourd'hui, et d'une actualité toute palpitante, car les journaux ont dû vous apprendre que nos braves soldats avaient pillé le palais d'été de l'empereur de la Chine. Qui pourrait dire le nombre de porcelaines qui auront été les innocentes victimes de cette pousse guerrière ? J'ai craint un instant qu'emportés par leur indomptable valeur, nos zouaves n'aient la fantaisie de démollir la fameuse muraille en porcelaine qui sert de ceinture à la Terre de Fleurs. C'eût été je l'avoue, un excellent moyen de remplacer avantageusement leurs gamelles. En rentrant en France, qui eût osé parler d'assiettes en terre cuite, ou de vases en poterie à des gaillards ayant remué la porcelaine à pleines mains. En vérité c'est fort grave.

Je n'ai jamais été en Chine. Peut-être irai-je un jour ! les destins sont si changeants ! Malgré cette lacune dans mes pégrinations de touriste, je vais pourtant vous entretenir de la porcelaine chinoise. Je réclame votre indulgence, n'ayant pour guide que les annales de ce peuple merveilleux ; et Dieu sait si ces annales brillent par leur clarté. Désireux également de ne négliger aucune précaution, je vous confie en

toute humilité que mon érudition est bien loin d'être à la hauteur de celle du mandarin Koké-ki-ko. Les caractères chinois — je parle des lettres alphabétiques — me sont profondément inconnus. J'ai été forcé d'avoir recours aux traductions, et beaucoup ressemblent aux femmes, elles sont infidèles. N'importe ; parlons.

L'an 4928, avant l'ère chrétienne, la Chine avait le bonheur d'avoir pour souverain un prince qui répondait au doux nom de Hoang-Ti. Sous ce règne, on ne se servait encore que de poteries communes et grossières. Remarquez en passant que le métier de potier pouvait mener assez loin, car un artiste en poterie, le célèbre Thum-Ka, parvint au trône. Un soir, Thum-Ka découvrit, on inventa la porcelaine. Cet honneur lui revenait de droit. La nouvelle invention fit bientôt d'immenses progrès. Il serait assez long de suivre pas à pas l'histoire des transformations successives de la porcelaine ; cette étude ne serait pourtant pas dénuée d'intérêt ; mais une promenade à travers vingt-quatre siècles exige un jarret robuste et plusieurs heures ; or, il m'en reste à peine une demie pour mon bavardage.

Sautons donc à pieds joints au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Au Céleste-Empire florissait alors un artiste distingué, un vrai maître porcelainier ; l'illustre Tchéou. Et ici abandonnons le badinage et la plaisanterie.

Le nom de Tchéou est célèbre dans les fastes artistiques de la Chine. Contrairement à ses compatriotes, il avait le goût des voyages ; il dut veur dans notre Europe. Comment ? je l'ignore. Il excellait à la reproduction exacte des vases antiques ; et à l'appui de mon dire, voici une courte et charmante historiette dont il fut le héros :

Entraîné par son humeur fantaisiste, il voguait un jour, à travers le gigantesque fleuve du Kiang. Le ciel était bleu, le soleil embrasait l'horizon, et mollement endormis dans leurs nids embaumés les mille oiseaux de ces contrées enchantées se taisaient immobiles sur les palmiers et les ébéniers de la rive. bercé par les flots et par le silence solennel de la nature assoupie, l'artiste abandonnant les rames, s'affaissa peu à peu contre les parois légères de la tente de toile qui ombrageait sa nacelle. L'esquif, n'obéissant plus à aucune impulsion, descendit lentement le cours du fleuve et finit par s'arrêter dans une anse, creusée par la nature, dans un de ses moments de merveilleuses fantaisies. Le site était ravissant ; la baie se bécotait de petits monticules recouverts de graminées aux teintes de l'émeraude. Sous ce tapis de velours se penchait un érable centenaire ; dont les branches flottantes allaient se baigner dans le cristal du fleuve. Tchéou dormit longtemps ; et quand il s'éveilla, le soleil disparaissait des cieux, et la brise du soir commençait à frissonner à travers les roseaux de la rivière. Il songea au retour ; lorsqu'il vit s'approcher de son bateau un homme à l'aspect vénérable ; ce grave personnage portait une robe violette ; les globules d'argent qui ornaient sa coiffure, annonçaient un haut dignitaire. C'était le mandarin Chang. Il connaissait l'artiste, et l'ayant aperçu venait auprès de lui. La villa du fonctionnaire chinois était à quelque pas du fleuve. On s'y rendit. Parmi les différents objets qui décoraient la salle principale de l'habitation, notre artiste aperçut un vase magnifique, dont les formes gracieuses et légères rappelaient l'élégance et le génie de la Grèce antique. Ses yeux restèrent pendant la soirée obstinément fixés sur le vase précieux ; il en grava dans sa tête les mille détails. Il quitta le mandarin au point du jour, le prévenant qu'il le remercierait un peu plus tard de son aimable hospitalité. Quatre mois après, le mandarin recevait un vase absolument semblable à celui qu'il possédait déjà. L'œil le plus exercé n'eût pu constater entre eux la plus légère différence. Tous deux étaient de véritables chefs-d'œuvre. C'est ainsi que Tchéou paya sa nuit d'hospitalité.

Tous les artistes porcelainiers de la Chine n'ont pas malheureusement pour eux l'habileté et le talent de Tchéou ; mais sans faire des chefs-d'œuvre, ils savent, du moins, donner à leurs ouvrages une savante originalité. On les recherche et surtout on les paie fort cher. Le plus grand centre de fabrication de la porcelaine chinoise est dans la province de Kiang-Si, à la ville de King-te-Chin. Cette cité industrielle est immense ; elle a quatre kilomètres d'étendue et une population de plus d'un million d'habitants. De nombreuses manufactures s'élèvent dans son sein ; la porcelaine qu'y fabrique est expédiée à Canton ; pour de la, rayonner

dans le monde entier. Nos victoires récentes ont fait tomber les barrières infranchissables qui nous séparaient de la Chine; nos drapeaux sont plantés sur les murs de la capitale du Céleste Empire. Bien des découvertes ingénieuses, bien des secrets merveilleux nous attendent sans doute au milieu de ces régions, dont l'entrée nous avait été jusqu'à ce jour rigoureusement interdite. Les Chinois ( nous en nourrissons l'espoir) nous initieront aux procédés qui donnent à leurs porcelaines une si incomparable perfection. Gardons-nous bien aussi de leur offrir des échantillons de la nôtre, fut-ce même de Sévres. Ils la briseraient avec dédain. Les sujets du *Fils du Ciel* sont aussi fiers et aussi vaniteux que leur souverain; ils appellent les produits de nos meilleures fabriques: la porcelaine du royaume des démons.

Deux substances servent particulièrement à la préparation de la porcelaine chinoise, le kaolin et le pétunse. Le kaolin appartient à la famille des argiles, il est blanc et très malléable. Le pétunse est tout simplement un spath, mais ayant la propriété de la fusibilité. Ces deux matières suffisent aux Chinois pour la confection de leurs porcelaines; mais ce qu'on ne peut trouver ailleurs, c'est le fini et la perfection de leurs ouvrages.

Les Portugais, ces infatigables voyageurs des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, ont les premiers importé la porcelaine en Europe. Longtemps cette industrie resta dans l'enfance; elle ne commença à se développer que vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est alors qu'en Allemagne s'éleva la manufacture de Saxe, et en France celle de Sévres.

Nos porcelaines ont généralement un blanc plus éclatant que celle des Chinois, mais ces dernières ont un grain d'une finesse extrême et une solidité à toute épreuve. La France a plûtôt le don de la perfection que le génie de l'invention. Maîtresse des secrets des fabricants chinois, elle donnera bien vite à ses produits un cachet et une originalité devant lesquels s'éclipsera la vieille renommée des porcelaines du Céleste-Empire.

JULES C. DU VERGER.

Paris.

2 août.

En dépit des idées égalitaires que l'on met sans cesse en avant dans notre France, on s'y occupe autant de noblesse qu'en Angleterre et en Allemagne, pays où l'on se montre si jaloux du moindre titre, de la moindre particule. Il faut

même que cette préoccupation soit bien grande depuis quelques temps chez nous, pour engager un écrivain à publier un livre auquel il a donné ce titre assez curieux. *De la procédure en matière nobiliaire devant le conseil du sceau des titres et les tribunaux depuis la loi du 28 mai 1838 et le décret du 8 janvier 1859.* Grâce à ce petit volume les amateurs de titres et de distinctions, tous ceux qui ont l'envie ou le besoin d'assurer ou de rassurer leur position aristocratique, peuvent apprendre, comme dans un catéchisme ce qu'il faut faire pour ne pas avoir de discussions avec les lois et les décrets.

On voit, en ce moment, chez les changeurs, un assez grand nombre d'énormes pièces d'or cochinchinoises. Elles sont rondes, percées d'un trou carré au centre et elles portent çà et là sur une des faces des cartouches en caractères chinois.

On dit que M. de Villemessant a interjeté appel du jugement qui lui interdit de porter le nom sous lequel, avant et depuis la publication du *Figaro*, il s'est fait connaître dans le monde littéraire.

Une lettre de Rome annonce le prochain départ du général de Goyon qui viendrait passer deux mois en France. Il serait remplacé temporairement par le général de Géraudon. Si ce fait est exact, on peut y voir une preuve nouvelle de la sécurité garantie par le gouvernement de l'Empereur au Souverain-Pontife.

Le R. P. Ventura est, depuis quelques jours, dangereusement malade.

Il a reçu, le 18 juillet, le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction des mains de Mgr l'évêque de Versailles.

Depuis quelques années, l'illustre prédicateur sicilien venait passer l'été à Versailles et s'y reposer des fatigues d'un travail trop longtemps obstiné et qui l'a brisé avant l'âge. Il y a quarante-cinq ans, près d'un demi-siècle, que ce grand esprit, ce beau génie, dépense ses forces à la démonstration de la vérité suprême.

Le crucifix ne quitte pas un moment ses mains, souvent il le porte à ses lèvres avec une indicible expression d'amour dont ceux qui l'entourent sont touchés jusqu'aux larmes.

Mgr de Versailles avait adressé à Rome, sur la demande du R. P. Ventura, en date du 20 juillet une dépêche télégraphique sollicitant pour lui la bénédiction du Saint-Père.

Le cardinal Antonelli a répondu le 22 juillet: « Le Saint-Père est bien fâché d'apprendre l'état dangereux de la santé du P. Ventura de Raulica. Il lui accorde la bénédiction qu'il a sollicitée. »

— La cour Impériale d'Amiens vient de rendre son arrêt dans l'affaire Villette. Le jugement de Clermont est infirmé. Mgr l'évêque de Moulins, et MM. Montreuil père et fils sont déclarés tous deux fidéicommissaires, et le testament du marquis de Villette annulé.

Les parents sont admis à se partager seuls la succession.

L'arrêt admet la bonne foi de l'évêque et blâme MM. de Montreuil; tous trois sont condamnés aux dépens.

— La 7<sup>e</sup> chambre correctionnelle devait prononcer aujourd'hui son jugement dans l'affaire Calley St-Paul; mais M. le Président a dit aux parties qui se présentaient ce matin pour entendre lecture du jugement que ce prononcé était remis à huitaine.

— On croit que l'Empereur viendra demain à Paris et visitera les travaux du palais de l'Élysée et des Tuileries. De là, S. M. se rendra, dit-on, à St-Cloud.

S. M. l'Impératrice doit partir, croit-on, samedi pour les Eaux-Bonnes.

— M. Achille Fould part aujourd'hui pour Tarbes.

Pour extrait, J. C. DU VERGER.

BULLETIN COMMERCIAL.

Vins et spiritueux. — Les 3/6 du Nord sont plus faibles. On cote le disponible en Bourse à 86 fr.; les alcools du Languedoc sont invariablement cotés à 120 fr. l'hectolitre à l'Entrepôt du quai St-Bernard.

Les eaux-de-vie sont toujours dans la même stagnation d'affaires aussi bien à l'Entrepôt que sur les grands marchés de notre production. On se demande dans le commerce sérieux qu'elles sont les idées des producteurs de tenir avec tant d'opiniâtreté le prix de la marchandise qui n'est demandée par aucun point, mais qu'on aurait peut-être quelque chance de vendre si on faisait des concessions, en présence surtout d'une récolte pendante qui viendra encore augmenter le stock des eaux-de-vies dans les Charentes, récolte qui ne sera pas extraordinaire il est vrai, surtout dans les Borderies, mais qui à coup sûr sera de meilleure qualité que celle de l'an dernier. Le seul mouvement qui se produise à l'Entrepôt du quai St-Bernard en fait de spiritueux repose sur les tafias qui au détail, suivant le degré et l'origine se vendent au commerce de détail de 65 à 70 fr. les 100 litres.

Blés. — Depuis huit jours la hausse a prévalu sur les marchés des départements. Sur 82 avis, 56 arrivent en faveur de 50 à 75 c.; 12 en baisse et 14 sans variation.

Les nouvelles de l'étranger annoncent de la hausse.

Dans notre rayon, les avis se sont partagés en nombre égal entre la hausse et la baisse. Il paraît qu'au d'épiquage le rendement est plus abondant qu'on ne croyait; c'est là le motif qui a provoqué de la défaveur.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

FOIRE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Samedi, 3 août.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment...	4320	145	23' 13	78 k. 240
Mais.....	238	38	12' 68	»

BESTIAUX EXPOSÉS EN VENTE.

Bœufs, 967. Chevaux, 25. Anes, 36. Mulets, 15.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

1<sup>er</sup> août 1861.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100 .....	68 »	» 20	» »
4 1/2 pour 100 .....	97 90	» 10	» »
Banque de France .....	2885 »	5 »	» »

2 août.

3 pour 100 .....	68 05	» 05	» »
4 1/2 pour cent .....	98 »	» »	» »
Banque de France .....	2885 »	» »	» »

3 août.

3 pour 100 .....	68 20	» 15	» »
4 1/2 pour 100 .....	98 »	» »	» »
Banque de France .....	2885 »	» »	» »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 1<sup>er</sup> au 3 août 1861.

Naissances.

- 1<sup>er</sup> août. Bonnetou (Marie-Elisabeth).
- 1<sup>er</sup> — Terrié (Jean).
- 1<sup>er</sup> — Brugalères (Pierre).
- 3 — Prince (Marie).

Mariages.

- 1<sup>er</sup> — Astruc (Jean) et Vincent (Marie).
- 1<sup>er</sup> — Trabouyé (Joseph) et Mourgues (Elisabeth).

Décès.

- 1<sup>er</sup> — Fumat (Joséphine-Marguerite).
- 2 — Enfant du sexe masculin, présenté sans vie des époux Birou et Segon.
- 3 — Linsac (Jules-François).

Le sieur FERANDO a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de mettre en exploitation la belle Briqueterie de la veuve Alazard, renommée par la bonne qualité de ses produits.

Comme par le passé, cette briqueterie s'efforcera de fournir une qualité de tuiles supérieure à ce qu'on peut trouver de bon à Cahors et aux mêmes prix que chez les autres fabricants.

Un four à chaux est joint à la briqueterie, et la qualité de cette marchandise est assez connue en ville, pour n'avoir pas ici à la faire ressortir.

M. FERANDO continue toujours son commerce de charbon en gros et en détail.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le sieur Lafage, a l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de transférer son établissement boulevard sud, maison Carayon, près du Lion-d'Or, et qu'il l'a disposé de manière à satisfaire aussi convenablement que possible sa clientèle. Comme par le passé on trouvera chez lui une consommation de première qualité.

CASTANET

LITHOGRAPHE, A CAHORS

Cartes de Visite

Sur carton caoutchouc, émaillé riche.

— Bristol, (haute nouveauté.)

Billets de mariages, etc., etc.

TABLEAU

DES DISTANCES

EN MYRIAMÈTRES ET KILOMÈTRES

Chez M. Layton, rue de la Mairie, 6.

BRASSERIE CENTRALE

MAGDELAIN, à Cahors.

BIÈRE BLANCHE

De toutes les Boissons en usage, la Bière est sans contredit une des plus hygiéniques. La médecine la prescrit souvent comme étant très salutaire. Mais la préparation de la Bière demande autant de soin que d'intelligence. Celle de M. Magdelain se recommande au Public par ses qualités réellement supérieures. — Sa Bière blanche surtout, qu'on ne connaissait pas encore à Cahors, est aussi rafraichissante que tonique. Pendant l'été elle est préférable à la Bière brune. Les véritables connaisseurs la recherchent. — Nous ne saurions trop engager les consommateurs à l'adopter et à en propager l'usage dans notre département. C'est une boisson tonique et délicieuse à la fois.

CHANGEMENT DE DOMICILE

AU PAUVRE DIABLE

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

F. LABIE a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de transférer son magasin de nouveautés sur les Fossés, maison Vernet, ex-pharmacien. Voulant, autant que possible, vendre les marchandises, qui se trouvent dans son magasin, F. LABIE vient de leur faire subir un rabais considérable de 25 à 30 pour cent, au moins.

FONDERIE

Des Métaux, Fer, Fontes, Cuivre, Zinc.

Julhia et C<sup>e</sup> à Cahors.

A LOUER

Un joli JARDIN avec maison d'agrément, cuisine, terrasse, citerne, pompe, Cave; très-bien planté, murs tapissés de vignes; poiriers en espaliers, situé enclos St<sup>e</sup> Claire, à Cahors.

S'adresser à M. Bourdon, professeur au Lycée.

Le propriétaire-gerant: A. LAYTON.

A LA VILLE DE CAHORS

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

SABRIÉ, TAILLEUR

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc, etc.

Pour donner plus d'étendue à ses relations, il a traité avec ces Maisons, pour l'expédition de ces mêmes produits sur mesure, dans le plus bref délai.

Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront entièrement satisfaites.

Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.